

# DRA112 - Règles générales du droit des sociétés

## Présentation

### Prérequis

#### Public

Collaborateurs des services administratifs, juridiques, financiers et commerciaux des entreprises.  
Dirigeants de PME, futurs chefs d'entreprise, comptables.

Toute personne amenée à pratiquer le droit des sociétés ou concernée par son évolution.

#### Conditions d'accès

Avoir le niveau de l'unité d'enseignement DRA002 (Initiation aux techniques juridiques fondamentales) ou posséder les connaissances de base en droit des affaires.

## Objectifs pédagogiques

Maîtriser les différentes étapes de la constitution et du fonctionnement d'une société.

## Compétences

### Comprendre et appliquer les principes fondamentaux des sociétés

- Identifier les éléments constitutifs d'une société et leur rôle dans la formation du contrat de société.
- Expliquer la notion d'apport et les différentes catégories d'apports.
- Appliquer les règles relatives à la répartition des bénéfices et des pertes en respectant l'interdiction des clauses léonines.

### Constituer et gérer une société

- **Choisir** la forme sociale adaptée.
- **Mettre en œuvre** les formalités de constitution et d'immatriculation d'une société.
- **Différencier** les dirigeants de droit et les dirigeants de fait.
- **Déterminer** les pouvoirs des dirigeants sociaux dans leurs rapports avec les associés et les tiers.
- **Évaluer** la responsabilité civile et pénale des dirigeants sociaux et leurs conséquences juridiques.
- **Appliquer** les règles de révocation des dirigeants sociaux.

## Programme

### Contenu

#### Introduction : les éléments constitutifs de la société

##### *La pluralité d'associés*

- La pluralité d'associés lors de la constitution de la société
- La pluralité d'associés en cours de vie sociale

##### *La mise en commun d'apports*

- La notion d'apport
- Le régime des apports
- Les catégories d'apports

##### *La vocation aux bénéfices et aux pertes*

- Définitions
- Répartition entre les associés
- Prohibition des clauses léonines

Mis à jour le 23-04-2025



**Code : DRA112**

Unité d'enseignement de type cours

6 crédits

Volume horaire de référence (+/- 10%) : **50 heures**

**Responsabilité nationale :**

EPN14 - Droit et immobilier / Philippe REIGNÉ

**Contact national :**

EPN 14 - Droit

2 rue Conté

75003 Paris

Roza Ait medri

[par\\_cnam.droit@lecnam.net](mailto:par_cnam.droit@lecnam.net)

## *L'affectio societatis*

- La notion d'affectio societatis
- Le rôle de l'affectio societatis

## **I. La constitution de la société**

### *Le choix de la forme sociale*

- Critères patrimoniaux
- Critères fiscaux
- Critères sociaux

### *Les formalités de constitution*

- Les formalités antérieures à l'immatriculation
- Les formalités liées à l'immatriculation
- Les engagements des fondateurs

### *La personnalité morale*

- Nom
- Siège social
- Nationalité
- Patrimoine

## **II. Le statut des dirigeants sociaux**

### *La notion de dirigeant social*

- La distinction des fonctions sociales et des fonctions salariées
- Les représentants légaux
- La distinction des dirigeants de droit et des dirigeants de fait

### *Les pouvoirs des dirigeants sociaux*

- Dans les rapports avec les associés
- Dans les rapports avec les tiers

### *La responsabilité des dirigeants sociaux*

- La responsabilité civile des dirigeants sociaux
- La responsabilité pénale des dirigeants sociaux

### *La révocation des dirigeants sociaux*

## **III. Les droits fondamentaux des associés**

### *La vocation aux bénéfices et aux pertes (étudiée en introduction)*

### *Le droit de rester associé*

- L'interdiction d'exclure un associé
- Les clauses statutaires d'exclusion

### *La participation à la vie sociale*

- Le droit d'information et le droit de critique
- Le droit de vote

### *L'intangibilité des engagements des associés*

- La notion d'intangibilité
- La sanction de l'intangibilité

## **Modalités de validation**

- Examen final

## Description des modalités de validation

Examen final organisé en deux parties. La première porte sur trois questions sur le cours et la seconde partie est un cas pratique.

Le code civil et le code de commerce sont autorisés lors de l'examen.

## Bibliographie

<b>Titre</b>	<b>Auteur(s)</b>
Droit des sociétés, éd. Litec	M. COZIAN, A. VIANDIER et F. DEBOISSY
Traité de droit commercial, t. 1, vol. 2, éd. L.G.D.J.	M. GERMAIN
Droit commercial: droit interne et aspects de droit international, éd. LGDJ	J. MESTRE ET M.-E. TIAN-PANCRAZI
Droit des sociétés, éd. Montchrestien	P. LE CANNU
Mémento pratique des sociétés commerciales, éd. F. Lefebvre	B. MERCADAL et autres
Sociétés commerciales, éd. Dalloz	P. MERLE et A. FAUCHON